

Patrimoine



Fac-droit.univ-lorraine.fr



Pierre MUTZENHARDT
Président de l'Université de Lorraine

La Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy compte 4500 étudiants.

Première Faculté de France en termes d'insertion professionnelle de ses étudiants, elle conduit à un CDI dans les 18 mois de la sortie de 5ème année dans 96% des cas... Elle est l'une des composantes de l'Université de Lorraine, née en 2012 de la fusion de 4 Universités de Nancy et Metz.

Forte de 54.500 étudiants, 3.700 enseignants, 2.900 personnels administratifs et techniques, l'Université de Lorraine est aujourd'hui parmi les 300 premières dans le classement mondial dit de « Shanghai ».

La Faculté est également à la pointe de la technologie avec la salle des marchés de l'IIUP de France pour offrir aux étudiants un cadre de travail optimal.



Fabrice GARTNER, Gilles PECOUT
Doyen Recteur d'académie
Réouverture solennelle 22 octobre 2015

Napoléon III, Victor DURUY, Ministre de l'instruction publique, Baron Henri BUQUET, Maire de Nancy, Baron Paul-Marie de Saint-Paul, Préfet, Charles-Marie DUNOYER, Recteur d'académie, Philippe JALABERT, Doyen. Visible dans le bureau du Doyen, elle n'en sort que pour les rentrées solennelles et les soutenances de thèses de doctorat.



FACULTÉ DE DROIT SCIENCES ÉCONOMIQUES & GESTION DE NANCY

Le Doyen, les enseignants chercheurs, et les personnels administratifs et techniques vous souhaitent la bienvenue



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

La Faculté de Droit de Nancy est initialement celle de Pont-à-Mousson... créée en 1572 (Bulle du Pape Grégoire XIII). Le 27 mars 1582, Charles III sépare les facultés de Théologie et d'arts de celles de droit civil et canon.

En août 1768, Louis XV transfère l'université de Pont-à-Mousson à Nancy. Le 11 novembre 1778, les Facultés de droit et de médecine s'installent solennellement dans le Palais de l'Université, l'actuelle Bibliothèque Municipale de Nancy. A la veille de la Révolution, la France compte vingt-deux Universités, toutes constituées des quatre « Facultés Supérieures » de Théologie, Droit, Médecine et Arts.

Le décret du 7 ventôse an III (25 février 1795) crée les Ecoles Centrales, supprimant tous les anciens établissements d'instruction publique. L'École Centrale du département de la Meurthe est créée par le décret du 1er août 1795. La loi du 1er mai 1802 sur l'instruction publique crée les Ecoles Spéciales, qui remplacent les Ecoles Centrales des départements. Celle de la Meurthe, à Nancy, est fermée officiellement le 1er nivôse an XII (23 décembre 1803), entraînant avec elle la fin de l'enseignement du droit à Nancy. Les Ecoles Spéciales de Droit deviennent Facultés de droit par la loi du 10 mai 1806, créant l'Université Impériale.

La Faculté de droit de Nancy sera rétablie, par décret du 9 janvier 1864.



Palais académique

Sous les arcades, **Auguste-Prospér-François, baron Guerrier de Dumast** (1796 - 1883), l'un des principaux nancéiens artisans du retour de la Faculté de droit à Nancy (buste). Sur la façade principale du palais académique, Place Carnot: **Charles de Lorraine** (1524 - 1574), Evêque de Metz et **Charles III** (1543 - 1608), Duc de Lorraine, cofondateurs de l'Université de Pont à Mousson en 1572. **Napoleon III** (1808 - 1872), Empereur et restaurateur à Nancy des facultés des arts, sciences en 1854 et droit en 1864. **Stanislas Leszczynski** (1677 - 1766), Duc de Lorraine, créateur du collège royal de médecine de Nancy en 1752.



On doit le bâtiment principal, dit « Palais Académique », parce qu'il fut le siège de l'Académie de Nancy et de l'Université de Nancy à l'architecte nancéien Prosper Morey (1805-1886)

qui acheva en 1862 et a conçu le nouvel hôpital le marché couvert et les églises Saint-Epvre et Saint-Fiacre.



Rue de la Ravinelle se trouve le bâtiment principal de la Faculté de pharmacie, qui ne comporte au départ qu'un étage. Il sera surélevé en 1909.

A la place de l'actuel Grand amphî, on trouvait un prolongement de la faculté des lettres (ci-dessous vue du jardin à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque

En 1862, le palais académique est un quadrilatère, comprenant le rectorat (façade carnot), la Faculté de droit, le long du passage de Haldat, et la faculté des lettres de l'autre côté de la Cour. Celle-ci est fermée par une aile surmontée d'une tour (rasée en 1966-67).



Vue de l'ancienne faculté de pharmacie (aile C), la Cour intérieure. Devant l'aile E, ancien rectorat, à gauche l'aile A, faculté de droit, à droite l'aile B, ancienne faculté des lettres. Les parties plus modernes datent de 1966-1967.



Les facultés



Thèses et assemblées

La Salle des assemblées – salle des thèses.

Les deux salles, séparables par une double porte à galandage en bois massif, ont été créées en 1967, à une époque où la Faculté de droit n'occupait plus le palais central. Elle accueille aujourd'hui les soutenances en version ouverte, le jury se tenant sur l'estrade de la salle, les réunions de l'assemblée plénière des enseignants ou du collegium, des conférences de laboratoires, en un mot les réunions considérées comme solennelles dans le protocole. On y délibère sous une composition de citations de Blaise Pascal, extraite de « la raison des effets ».



Les soutenances et certains cours se font en robe. Aux couleurs du droit, rouge et noir, elles comportent un rabat (cravate stylisée), en dentelle pour le Doyen, et des rangs d'hermine (en réalité du lapin) au nombre de trois, correspondant à la licence pour celui du bas, au master pour le milieu et au doctorat pour celui du haut, ainsi que les décorations républicaines du porteur. La forme est régie par un décret de 1808.



Charles Marcel Jean Picart Le Doux, (1902-1982) est l'auteur de cette tapisserie originale créée pour la faculté à l'occasion de son extension en 1967.

L'auteur, ami proche de Jean Lurçat, est un des maîtres de la tapisserie d'Aubusson.



Les Amphis

L'amphithéâtre Charles CHAUMONT est le plus « historique » de tous. Il est encore dans sa forme et son emplacement de 1862. C'était celui des 2^{ème} années à l'époque. Il est encore doté de ses boiseries d'origine, et on voit au plafond les corbeaux soutenant les poutres du deuxième étage.

Le grand amphithéâtre, construit entre 1966 et 1967, comporte 650 places. Il a été complètement rénové en 2010. S'y déroulent les cours de L1 ou L3 ainsi que les conférences à large public (en haut à droite S. Gainsbourg y brûle 2 billets... en 1984).



Construit sans mur porteur, sur des piliers de béton armé enfoncés jusqu'à 18 mètres. Les façades sont « accrochées », selon la méthode utilisée pour la construction de l'ancien centre de tri par Jean Prouvé.



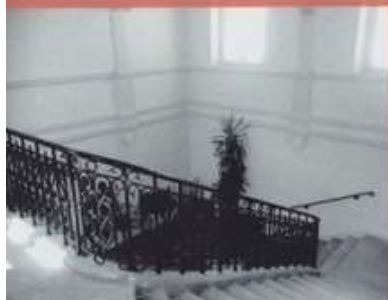
Les salons

Le salon Napoléon III était l'antichambre du Recteur en 1864. Il accueille une copie du portrait officiel de l'Empereur qui a rétabli la Faculté, probablement commandé par une famille de Plombières les Bains à l'occasion d'une visite du souverain. Le tableau, c'est le charme de l'histoire, a été restauré en 2015, par une descendante de Prosper Guérrier de Dumast. On admirera le lustre des maîtres verriers de Baccarat.



Le salon de Lorraine était le bureau du Recteur en 1864. Il tient son nom de son plafond orné aux angles par les blasons des quatre villes chefs-lieux des départements de Lorraine, (Nancy, Metz, Bar-le-Duc et Epinal), des trumeaux de ses trois portes, la croix de Lorraine, le blason de Lorraine et le chardon lorrain.

Les tentures des salons et la tapisserie des fauteuils d'époque ont été refaites en 2016 par des artisans lorrains.



On accède aux salons par l'escalier d'honneur, qui desservait également la galerie de l'ancien amphithéâtre « des étrangers » de la Faculté de Lettres. On y accédait à pied par la cour intérieure ou en calèche par un passage entre la faculté et l'actuelle bibliothèque.



Salle du conseil

La Salle du conseil, déjà utilisée comme telle par le Recteur dès 1862, abimée par l'administration des années 70, a été modernisée en 1999 et comporte la galerie des portraits des Doyens depuis JALABERT, qui occupa la fonction en 1864, ainsi que des portraits des premiers doyens, à l'époque où la Faculté était à Pont-à-Mousson. S'y tiennent les réunions présidées par le Doyen.



Philippe JALABERT (1864-1880), François GENY (1919-1925), René ROBLLOT (1956-1961), Anne-Marie PATAULT, qui fut la seule femme Doyen (1992-1995), Etienne CRIQUI (1995-2005).

Chez le Doyen



Le Bureau du Doyen, était anciennement le bureau du recteur d'académie, à partir de 1956 (avant le recteur recevait dans le salon de Lorraine), il fut alors redécoré avec des boiseries de style art déco qui s'y trouvent encore. Le premier Doyen à s'y installer fut Etienne CRIQUI en 1995, après le départ définitif des derniers services du rectorat. On peut y voir la masse de la faculté.